



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand
pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

COMPETENCES	BAREME	EVALUATION
<u>1^{ère} PARTIE :</u> Suivre la circulation des produits alimentaires	6 points	
<u>2^{ème} PARTIE :</u> Composer périodiquement les étalages, les étiquetages et les affichages à thème	8 points	
<u>3^{ème} PARTIE :</u> Identifier les caractéristiques des produits du point de vente	3.1 – 5 points 3.2 – 1 point 3.3 – 2 points 3.4 – 2 points 3.5 – 2 points	
<u>4^{ème} PARTIE :</u> Composer périodiquement les étalages, les étiquetages et les affichages à thème	8 points	
<u>5^{ème} PARTIE :</u> Identifier les caractéristiques des produits du point de vente	5.1 – 3 points 5.2 – 1 point 5.3 – 2 points	
TOTAL		40 points
NOTE SUR 20 (en points entiers ou ½ point) :		/20

M.C. VENDEUR SPECIALISE EN ALIMENTATION	Code :	Session 2013	CORRIGE
EP2 - Technologie – 3 ^{ème} partie : Tâches liées au suivi, à la commercialisation des produits alimentaires et au contexte économique et juridique de l'alimentation	Durée : 1 heure	Coefficient : 2	Page 1/4

1^{ère} partie : Suivre la circulation des produits alimentaires – 6 points

Mettre à jour le cadencier - 0,25 pt par réponse

Produits	Rillettes de saumon				Rillettes de maquereau				Truite fumée				Soupe de poisson			
	SI	C	L	V	SI	C	L	V	SI	C	L	V	SI	C	L	V
Semaine 1 2/9 mai 2013	5	20	20	13	41	20	20	45	7	20	20	13	7	40	40	9
Semaine 2 10/16 mai 2013	12	16	16	16	16	16	8	14	14	24	24	32	38	16	16	39
Semaine 3 17/23 mai 2013	12	10	10	16	10	10	6	4	6	24	24	30	15	10	10	9
Semaine 4 24/31 mai 2013	6	30	30		12	24	18		0	40	20		16	20	15	
	Ventes moyennes			15	Ventes moyennes			21	Ventes moyennes			25	Ventes moyennes			19

2^{ème} partie : Composer périodiquement les étalages, les étiquetages et les affichages à thème - 8 points

Compléter le tableau 1 pt par réponse (colonnes PVTTTC et Prix/L ou Kg)

Produit	PAHT	Coefficient multiplicateur		PVTTTC	Prix au kilo ou au litre
Truite fumée Sachets 80 g - Réf. 43527	2,20 €	Ancien	2,8	6,16 €	77,00 €/L
		Nouveau	2,5	5,50 €	68,75 €/L
Soupe de poisson 70 cL - Réf 99564	2,40 €	Ancien	2,8	6,72 €	9,60 €/L
		Nouveau	2,5	6,00 €	8,58 €/L
Rillettes de maquereau 125 g - Réf 34526	1,60 €	Ancien	2,8	4,48 €	35,84 €/Kg
		Nouveau	2,5	4,00 €	32,00 €/Kg
Rillettes de saumon 125 g - Réf. 43868	1,80 €	Ancien	2,8	5,04 €	40,32 €/Kg
		Nouveau	2,5	4,50 €	36,00 €/Kg

M.C. VENDEUR SPECIALISE EN ALIMENTATION	Code :	Session 2013	CORRIGE
EP2 - Technologie – 3 ^{ème} partie : Tâches liées au suivi, à la commercialisation des produits alimentaires et au contexte économique et juridique de l'alimentation	Durée : 1 heure	Coefficient : 2	Page 2/4

3^{ème} partie : Identifier les caractéristiques des produits du point de vente – 12 points

3.1 - 5 points

- Dénomination, nom exact du produit
- Ingrédients
- DLC ou DLUO ou Date de péremption
- Poids net
- Nom, coordonnées du fabricant.

3.2 – 1 point

DLUO

3.3 – 2 points

- DLC : Date limite de consommation
- DLUO : Date limite d'utilisation optimale

3.4 – 2 points

Oui, elle peut consommer un produit dont la DLUO est passée. Il faut être attentif avec les DLC.

3.5 - 2 points

Accepter toutes les réponses cohérentes (affichage des prix et autres informations données aux consommateurs, fraudes, qualité des produits vendus, règles relatives à la concurrence, etc...

4^{ème} partie : Composer périodiquement les étalages, les étiquetages et les affichages à thème - 8 points

Calcul de prix - 0,25 pt par bonne réponse

	Prix total des sushis	Plateau + Couvercle	Baguettes	Sauce	Montant total HT	Coeff. Mult.	Prix de vente TTC	Prix de vente TTC arrondi
Plateau 1 personne	3,20 €	0,60 €	0,14 €	0,34 €	4,28 €	2	8,56 €	9,00 €
Plateau 2 personnes	6,40 €	0,80 €	0,28 €	0,68 €	8,16 €	2	16,32 €	16,40 €
Plateau 3 personnes	9,60 €	1,20 €	0,42 €	1,02 €	12,24 €	2	24,48 €	24,50 €
Plateau 4 personnes	12,80 €	1,60 €	0,56 €	1,36 €	16,32 €	2	32,64 €	32,70 €

M.C. VENDEUR SPECIALISE EN ALIMENTATION	Code :	Session 2013	CORRIGE
EP2 - Technologie – 3 ^{ème} partie : Tâches liées au suivi, à la commercialisation des produits alimentaires et au contexte économique et juridique de l'alimentation	Durée : 1 heure	Coefficient : 2	Page 3/4

5^{ème} partie : Identifier les caractéristiques des produits du point de vente – 6 points

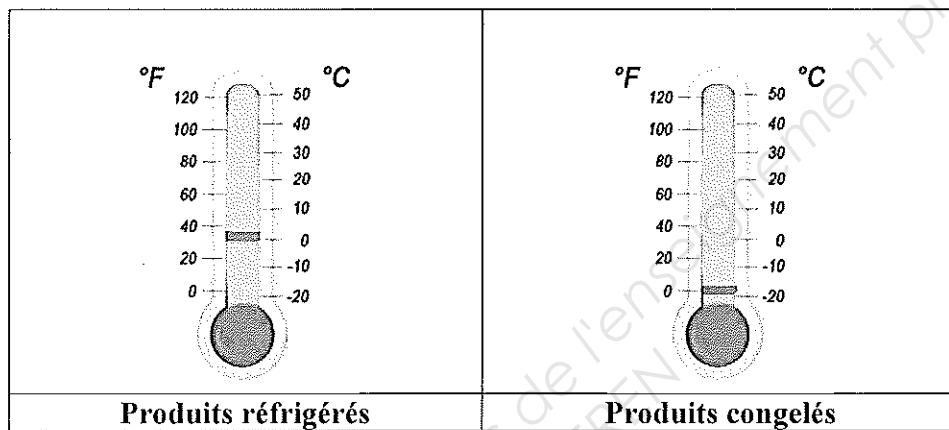
5.1 – 3 points

- La dénomination commerciale
- le mode de production
- la zone de production.

5.2 – 1 point

Obligation d'indiquer le nom scientifique des espèces.

5.3 - 2 points



M.C. VENDEUR SPECIALISE EN ALIMENTATION	Code :	Session 2013	CORRIGE
EP2 - Technologie – 3 ^{ème} partie : Tâches liées au suivi, à la commercialisation des produits alimentaires et au contexte économique et juridique de l'alimentation	Durée : 1 heure	Coefficient : 2	Page 4/4